

**ADMINISTRATION
COMMUNALE DE WOLUWE-
SAINT-PIERRE
Service Urbanisme
Monsieur Damien DE KEYSER,
Echevin de l'Urbanisme
Avenue Charles Thielemans, 93
B - 1150 BRUXELLES**

V/Réf : MC/DW-S/2184
N/Réf. : AVL/JMB/WSP-2.175/s.580
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur l'Echevin,

Objet : WOLUWE-SAINT-PIERRE. Rue Jean Deraeck, 50.
Transformation et extension d'une maison unifamiliale.
(Correspondante : Mme M. Champenois)

En réponse à votre lettre du 18 novembre 2015 sous référence, reçue le 19 novembre, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 9 décembre 2015.

La demande concerne la transformation et l'extension d'une maison éclectique unifamiliale qui est reprise à l'Inventaire du patrimoine architectural (arch. Fr. Vanvlasselaer, 1911). Elle s'inscrit dans une rangée de maisons semblables. La notice de rue de l'Inventaire rapporte que, comparée aux autres voies de la Commune, la rue Jean Deraeck conserve les enfilades de petites maisons les plus homogènes.

La demande porte principalement sur la transformation et l'extension du bâtiment en façade arrière. La nouvelle extension vient remplacer de petites extensions existantes et serait isolée. Il est également prévu de remplacer les châssis en bois de la façade avant par des châssis en aluminium et d'ajouter une fenêtre de toit en toiture avant et une en toiture arrière.

La CRMS n'émet pas de remarque particulière sur ces interventions qui tendent à préserver les caractéristiques stylistiques et matérielles du bien en améliorant son confort. Elle demande par contre de ne pas mettre en œuvre des châssis en aluminium mais de prévoir des châssis en bois s'inspirant de la situation d'origine, qui conviennent mieux au style et à l'époque du bien ainsi qu'à l'alignement. Elle demande de strictement respecter les prescriptions urbanistiques en vigueur.

S'il y a lieu, la DMS formulera, en Commission de Concertation, des remarques et recommandations complémentaires sur le projet.

Veuillez agréer, Monsieur l'Echevin, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

M.L. ROGGEMANS
Présidente

c.c. : - B.D.U. – D.M.S. : Mme I. Leroy
- B.D.U. – D.U. : Mme J. Van Laethem